

Les évènements 2024 de l'OEP

8 février

Colloque sur le pluralisme local à Bordeaux



9 février

Colloque sur la justice et la transition écologique à Bordeaux



14 mai

Colloque sur la transparence au service de la performance des services publics locaux à Toulouse



30 mai au 1er juin

Université d'été de L'OEP à Sciences Po Lille

Novembre

Assises Nationales de l'Éthique Publique Locale à Valenciennes

Décembre

Remise du 3ème Prix de l'éthique OEP/TI Fance à Paris



Contactez -nous

07-68-46-86-01

Anaïs REBUCCINI
Responsable Administrative et
Financière

9 rue Auguste Angellier 59000 Lille,
contact@observatoire-ethique-publique.com

Retrouvez nos travaux sur
notre site et en librairie

<https://www.observatoireethiquepublique.com>



Livret de présentation

L'OEP, un think tank et un do tank transpartisan

Fondé en janvier 2018 à l'initiative de René Dosière, ancien parlementaire socialiste, L'Observatoire est un laboratoire d'idées et d'actions fédérant des chercheurs et des parlementaires dans un cadre transpartisan.

Une philosophie : la transparence constructive

Les travaux de L'OEP s'inscrivent dans le cadre d'une philosophie de bâtisseurs : la « transparence constructive », laquelle a pour ambition de faire progresser la transparence et la déontologie afin de restaurer la confiance dans la vie publique.

Une méthode : la recherche à impact

La méthode de L'OEP repose sur une collaboration étroite entre le travail de ses chercheurs et de ses parlementaires. L'équipe scientifique se charge de détecter les zones noires (ou zones de secret), les zones grises (ou zones d'opacité) ainsi que les zones blanches (ou zones de vides juridiques). Parallèlement, elle produit une réflexion de fond et formule des propositions à destination des parlementaires de notre équipe. En s'appuyant sur ce travail, nos députés et sénateurs adressent des questions au Gouvernement, de même qu'ils peuvent essayer de faire inscrire dans les textes un certain nombre d'améliorations du droit.

L'OEP, des résultats concrets

- Adoption du décret du 20 septembre 2019 relatif au **statut matériel des anciens Premiers ministres**
- Inscription dans la loi Proximité du 29 décembre 2019 de l'obligation pour les collectivités territoriales d'établir un **état annuel des indemnités et des frais de représentation des élus locaux**
- Adoption du décret du 27 février 2020 prévoyant le **plafonnement du cumul pension retraite-rémunération des membres d'AAI et API**
- Création par la loi organique du 15 janvier 2021 d'un **organe de déontologie au CESE**
- Adoption le 10 février 2021 par la Commission des lois d'un **amendement destiné à mettre fin à l'illégalité du système de rémunération des membres du Conseil constitutionnel**
- Inscription dans la loi 3 DS du 21 février 2022 de la faculté pour tous les élus territoriaux de saisir un **réfèrent déontologue local**
- Grâce aux questions écrites posées par nos parlementaires : **Transparence sur de nombreux sujets (ex : frais de représentation des ministres)**
- **Création d'un déontologue de l'Élysée (2023)**
- **Demain**, création d'un déontologue du Gouvernement ?



L'élargissement des travaux de L'OEP à l'éthique des affaires

En septembre 2019, L'OEP a élargi son action à l'éthique des affaires, la vigilance des citoyens ne saurait se focaliser exclusivement sur la moralisation de la vie publique. L'idée est de rassembler un maximum de chercheurs et de forces vives pour réfléchir à l'émergence d'un nouveau paradigme de l'entreprise.

L'OEP en résumé

Force de recherche

- Organisation de manifestations scientifiques
- Publication d'ouvrages

Force de propositions

- Rédaction de rapports, de livres blancs, de notes, d'études et de position papers
- Dépôt de propositions de lois et d'amendements
- Questions au Gouvernement

Force de conseil

- Auprès des pouvoirs publics et des médias
- Force de sensibilisation
- Tribunes dans la presse
- Conférences

Formation